



COMMUNIQUE DE PRESSE

AFB : Négociation Annuelle Obligatoire

Après d'âpres négociations et le travail de l'intersyndicale, l'accord NAO 2023 de l'AFB a été signé par les 5 organisations syndicales.

Pour autant, ce n'est pas un blanc-seing donné à la partie patronale, et la négociation 2024 devra être à la hauteur des enjeux et tenir compte de la nécessité aujourd'hui de proposer des salaires décents à une profession dont l'attractivité décline dangereusement.

Paris, le 5 avril 2023

P.J. : Communiqué intersyndical

Contact :

Mireille HERRIBERRY - Secrétaire FO Banques et Sociétés Financières - 06 18 60 32 35



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 4 avril 2023

NAO de la branche AFB enfin du concret pour les salariés

Grâce à leur ténacité, les organisations syndicales représentatives de la branche AFB, regroupées en intersyndicale, obtiennent 5.58% d'augmentation des salaires minima, pour les 13 premiers niveaux !

Après avoir acquis 3% d'augmentation pour l'ensemble des niveaux, les organisations syndicales ont réussi à décrocher un plancher de 800 €, qui favorisera les salaires les plus bas et bénéficiera à 29 minima sur 56.

Comme elles ont parallèlement signé un accord de revalorisation automatique afin que les salaires soient au moins supérieurs à 5% du SMIC, cela revient à une augmentation globale de 5.58% pour les 13 premiers niveaux, incluant les critères d'ancienneté.

Les demandes de l'intersyndicale étaient supérieures et justifiées par le contexte économique et les excellents résultats des banques commerciales. Mais, dans une situation inflationniste qui perdure et après trois années sans aucune augmentation, faute d'avoir trouvé un consensus, les organisations syndicales n'ont pas voulu pénaliser les salariés.

Elles déplorent toutefois l'attitude des employeurs de la branche AFB, qui restent loin d'un partage de la valeur équitable et dont le manque de générosité ne favorise pas l'attractivité d'un secteur qui pâtit pourtant d'un désintérêt croissant.